

Paris, le 6 mars 2009

L'engagement environnemental de Michelin en pole position Essais Le Mans Series – 8 et 9 mars 2009

Renouveler et se renouveler. En 2009, Michelin relèvera de nouveaux défis lors des prochaines épreuves d'endurance, 24 heures du Mans et Le Mans Series : une réglementation plus contraignante pour les changements de pneus, nouvelles écuries, nouvelles voitures avec plus que jamais, l'environnement au cœur de la planète endurance.

Depuis 1992, Michelin œuvre pour améliorer l'efficacité énergétique de ses pneumatiques tout en améliorant ses performances d'adhérence et de résistance à l'usure. Et c'est bien cette résistance à l'usure qui sera mise à l'épreuve en 2009, sur les courses d'endurance, avec la mise en place d'une nouvelle réglementation concernant les pneus.

Réduire d'une façon générale l'impact environnemental des pneus est un axe de travail stratégique du Groupe. Sur des voitures toujours plus performantes donc contraignantes pour les pneus, le kilométrage moyen parcouru par les pneus Michelin d'endurance, en 10 années, a été multiplié par 2 tout en ayant amélioré, dans le même temps, le niveau de performance, d'adhérence et de sécurité. Aujourd'hui, Michelin est le seul manufacturier à avoir réussi à faire 3 relais aux 24 heures du Mans en catégorie prototype, LMP1 et 4 relais de nuit avec le même train de pneus. Grâce à une meilleure longévité de nos pneumatiques, il y a donc moins de pneus à fabriquer mais aussi moins de pneus usés à recycler.

Fort du succès rencontré depuis 2007 avec le Michelin Energy Endurance Challenge, Michelin va encore plus loin en instaurant le « Michelin Green X Challenge », opération désormais commune aux 24 Heures du Mans, aux Le Mans Series et American Le Mans Series. Ce Challenge récompense les écuries qui auront le mieux optimisé la vitesse et la consommation de carburant pendant la course. A l'issue des cinq manches du Le Mans Series 2009, l'équipe vainqueur du « Michelin Green X Challenge » sur le Championnat se verra offrir une place aux 24 Heures du Mans 2010.

Le saviez vous ?

Les points comptabilisés pour le « Michelin Green X Challenge » sont issus du calcul d'un indice de rendement énergétique. Cet indicateur est calculé lors de chacune des épreuves pour chaque équipage classé.

L'indice de rendement énergétique (IRE) est le rapport entre la vitesse moyenne de la voiture (V), hors arrêt au stand, et la consommation moyenne de carburant (C), pendant toute la durée de l'épreuve.

Formule : $IRE = V/C$

Exemple simplifié : si la vitesse moyenne est de 200 km/h avec une consommation de 20 litres aux 100 kilomètres. $IRE = 200 / 20 = 10$.

L'équipe vainqueur du « Michelin Green X Challenge » est celle qui aura cumulé le plus de points à l'issue du championnat.

Contact presse Michelin : 01 45 66 10 39

